

# GUIDE DU CADET

2019-2020



## *Escadron 921 Optimiste L'Ancienne Lorette*

Identification : \_\_\_\_\_  
(Grade, nom, prénom)

Niveau : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : (     ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

# Introduction

Voici la onzième édition du Guide du Cadet. Cet outil a pour but de vous informer des différents standards et règlements qui régissent l'Escadron 921 Optimiste L'Ancienne-Lorette. Ce document contient également des aide-mémoire très pratiques ainsi que la description des différentes activités que l'on y retrouve. Il a été écrit afin d'aider les nouveaux cadets à comprendre le fonctionnement de l'escadron. Il s'agit d'une version allégée pour le cadet. La version complète se trouve sur le site internet. Important à consulter pour le système de pointage, les normes d'uniforme, les camps d'été ainsi que l'emplacement des insignes à coudre, les nœuds de cravates, etc.

## Adresses pratiques

---

### Emplacement de la majorité de nos activités:

#### Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

1801, rue Notre-Dame  
Québec (Québec) G2E 3C6  
Entrée : porte n° 13

#### Centre polyvalent (caserne)

1565 rue Turmel --- Porte no 3  
L'Ancienne Lorette, Québec (Québec)

**Téléphone escadron : (418) 654-9210 (répondeur)**

**Courriel du commandant:** [commandant@921.ca](mailto:commandant@921.ca)

**Adresse courriel de l'escadron :** [escadron@921.ca](mailto:escadron@921.ca)  
**Pour motiver les absences** (cliquer sur le lien)

**Pour écrire à l'escadron :** Escadron 921 L'Ancienne-Lorette  
C.P. 64062 Succ. St-Jacques  
L'Ancienne-Lorette (Québec)  
G2E 6B1

## Adresses Internet

---

Ces sites peuvent être une source d'information pour plusieurs interrogations.

- a. Sites de L'escadron 921 L'Ancienne-Lorette  
<http://www.921.ca> - **Messages de la semaine**
  - Calendrier
  - Photos
- b. Site officiel des cadets  
<http://www.cadets.ca> - Beaucoup d'information générale
  - Documents
- c. **Facebook : Escadron 921 optimiste L'Ancienne-Lorette et Instagram**

## Horaire d'un vendredi soir régulier

18h05	Arrivée des sous-officiers en devoir et de l'officier responsable de l'accueil	Ouverture des portes Vérification de sécurité des lieux et rencontre du personnel en devoir
18h15	Arrivée sous-officiers supérieurs et du <b>personnel</b>	Inspections des sgt et sgt/s et messages de l'état-major cadet-messages importants sous-officiers
18h20 18h30	Arrivée des cadets	Les cadets se dirigent au gymnase pour l'inspection. Les officiers de niveau prennent les présences sur my attendance
18h30 18h40	Inspection	Inspections par les sous-officiers de niveau dans le gymnase en niveau et prise des informations pour l'approvisionnement au besoin.
18h45	Déplacements	
18h50 19h00	Régie de niveau : Messages de la semaine.	Dans les locaux de niveaux respectifs ou aux alentours.
19h00	Première période d'instruction	30 min *Les sous-officiers de niveau appellent les cadets absents.
19h30	Déplacements	Pause pour les cadets
19h35	Deuxième période d'instruction	30 min
20h05 20h20	Pause	Les SOD s'occupent de la discipline et du respect de l'horaire de la pause ainsi que de la cantine.
20h25	Troisième période d'instruction	30 min
20h35		<i>Début de la parade du commandant, si applicable</i>
20h55	Déplacements	
21h00	Préparation de la parade	
21h15	Parade de fin de soirée	Pratique de marche militaire en section
21h20	Entrée du personnel et parade	
21h40	Démantèlement de la parade et départ des cadets	
21h45 22h00	Réunion des sous-officiers supérieurs	Les SOD vérifient les locaux et complètent leur rapport. Départ des sous-officiers supérieurs à 22h00
22h00	Réunion du personnel et départ des sous-officiers et des SOD	
22h15	Départ de l'état-major cadet	
22h30	Fin de la réunion du personnel	Vérification des locaux par les officiers de niveau

Les cadets utilisent la porte no 13 en tout temps pour accéder aux locaux de l'escadron.

Les locaux utilisés sont le local du personnel: 1470

Le local des niveaux 1: 1450

Le local des niveaux 2: 1720

Le local des niveaux 3:1730

Le local des niveaux 4 et des sous-officiers: 1740

## Les officiers et instructeurs : leurs postes

1. Les cadets sont encadrés de façon permanente par un groupe de personnes que l'on nomme les officiers et le personnel. Chaque officier ou membre du personnel joue un rôle différent dans l'organisation de l'escadron. Voici l'équipe pour cette année:

<b>Commandant :</b>	Capt Nathalie Gagnon
<b>Commandant-adjoint :</b>	Capt Johanne Fortin
<b>Officier administration :</b>	Capt Francis Thibodeau
Adjoint à l'administration:	
Responsable site web/photo :	Capt Thibodeau
Responsable syst. pointage :	Capt Francis Thibodeau
<b>Officier approvisionnement :</b>	IC Bernard Boulet
<b>Responsables (activités optionnelles) :</b>	Élof Charles-Étienne Gilbert
Officier art oratoire/improvisation:	Capt Johanne Fortin
Officier marche militaire :	Capt Nathalie Gagnon
Officiers des sports :	Slt Cassandra Bernier
Officier duc d'Édimbourg :	
Officiers de pilotage :	Capt Denis Rousseau, CD IC Jonathan Bouvrette Élof Romain Beffort
Officiers de tir :	IC Louis Déry Lt Benoit Arsenault
Officier de biathlon :	Capt Denis Rousseau, CD
Officier de musique :	IC Élodie Bernier
Officier de survie :	Élof Romain Beffort
<b>Officier d'entraînement :</b>	Capt Johanne Fortin
<b>Chef instructeur:</b>	Slt Cassandra Bernier
Officier du niveau 1 :	IC Jonathan Bouvrette Capt Johanne Fortin
Officier du niveau 2 :	Élof Romain Beffort
Officier du niveau 3 :	Élof Charles-Étienne Gilbert
Officier du niveau 4 :	Capt Nathalie Gagnon
Officier du niveau 5 :	Capt Nathalie Gagnon
Capitaine-Adjudant :	IC Bernard Boulet
Officier de sécurité et log :	
<b>Officiers CGCUC :</b>	Capt Francis Thibodeau Capt Johanne Fortin
Officier de liaison du 35e:	IC Bernard Boulet

## Les postes de sous-officiers supérieurs au 921

1. D'année en année, les cadets se méritent des promotions et avec ces promotions correspondent généralement un poste et des responsabilités. Voici les principaux postes à l'escadron. Complétez le tableau en indiquant les numéros de téléphone. Il s'agit de votre référence à l'Escadron.

- a. Cadet commandant : \_\_\_\_\_
- b. Adj-2 : \_\_\_\_\_
- c. Adj-2 : \_\_\_\_\_
- d. Adj-2 : \_\_\_\_\_

### **Indiquez qui occupe les postes ci-dessous**

- e. Sous-officier senior de niveau : \_\_\_\_\_;  
Téléphone : \_\_\_\_\_;
- f. Sous-officier(s) de niveau : \_\_\_\_\_;  
Téléphone : \_\_\_\_\_;
- g. Officier(s) de niveau : \_\_\_\_\_;  
Téléphone : \_\_\_\_\_;
2. Lorsque les postes seront déterminés, vous pourrez inscrire le nom du responsable à côté de son poste.
3. Au cours de l'année, vous aurez à vous référer à un supérieur immédiat.  
Le grade de mon supérieur immédiat : \_\_\_\_\_  
Le nom de mon supérieur immédiat : \_\_\_\_\_  
Son numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Son adresse courriel: \_\_\_\_\_

## Les activités d'instruction obligatoires

Les activités suivantes sont obligatoires afin d'assurer la réussite de votre niveau d'instruction :

1. Survie automnale
2. Survie hivernale
3. Vol de familiarisation en planeur (automne ou printemps)
4. Tir par niveau (cette activité a lieu un vendredi soir durant la soirée d'instruction)
5. Compétition sportive : Tous les cadets devront participer à au moins une compétition sportive dans laquelle l'escadron est représenté. Par exemple, l'une des compétitions de biathlon, les jeux des cadets (mars), l'une des compétitions de tir, le match de hockey inter-escadron ou le défi-laser (vendredi saint), etc.
6. Citoyenneté : Tous les cadets devront participer au minimum à l'une des activités suivantes : le festival Lorettain, la vente du coquelicot, les activités de promotion de l'escadron, l'une des activités du club Optimiste :
  - a. souper spaghetti (novembre),
  - b. pont payant (novembre/décembre (16 ans et plus)),
  - c. Journée visibilité (21 septembre)
7. 75% des cours de marche militaire de son niveau donnés durant les soirées d'instruction du vendredi soir.
8. Activités de financement : Participation à au moins un commerce avant le mois de décembre et un des deux blitz de vente de L'Auto Cadet.
9. Cérémonie de revue annuelle.

*Les cadets devant s'absenter lors de l'une ou l'autre de ces activités devront motiver préalablement leur absence auprès de l'administration et de leur officier de niveau.*

Chaque cas sera traité indépendamment, mais le fait de ne pas avoir participé à l'une ou l'autre de ces activités pourrait nécessiter la participation à une activité compensatoire, comme la participation à quelques périodes d'une activité optionnelle s'apparentant à l'activité obligatoire manquée. L'objectif est d'atteindre un certain niveau de connaissance garantissant la réussite du niveau d'instruction et le plein épanouissement des cadets.

Chaque présence est aussi cumulée dans le pointage de l'escadron par cadet et permet de récompenser un cadet méritant lors des parades ou autres.

# Les activités optionnelles

Outre les vendredis soirs, l'Escadron offre de nombreuses activités se déroulant au cours de la semaine et les fins de semaine. Voici les activités que l'on vous propose :

- **Musique**

L'activité de musique se déroule sur toute la durée de l'année d'entraînement. Les jeunes y participant apprennent à jouer d'un instrument, percussion ou cuivre (trompette, tuba, etc.) et s'entraînent afin de participer à des compétitions entre unités de cadets. Les instruments sont fournis par l'Escadron.

- **Perfectionnement de la marche militaire (Drill de précision)**

Le groupe de perfectionnement de marche militaire a été créé afin de permettre aux cadets de perfectionner leurs mouvements de marche militaire tout en s'amusant. Ainsi les cadets bénéficient de cours privé par les sous-officiers afin de s'améliorer en marche militaire. Durant l'année, un groupe de précision peut être formé si les cadets le désirent. Ce groupe de cadets apprend des mouvements de marche militaire afin de créer des chorégraphies pour participer à des compétitions entre unités de cadets. Les pratiques ont lieu un soir de semaine.

- **Pilotage senior**

L'activité de pilotage est destinée à tous les jeunes qui ont la passion des avions et qui veulent un jour devenir pilote. On permet à ceux qui ont l'âge requis, de participer aux examens de la Ligue afin d'être sélectionnés pour suivre le cours de pilote de planeur ou d'avion motorisé qui donne accès au brevet de pilote de Transport Canada. Il est préférable d'avoir suivi le cours de pilotage junior avant, mais non obligatoire. Cette activité se déroule du mois d'octobre jusqu'au début du mois de février. La formation est donnée un soir de semaine en même temps que le pilotage junior.

- **Pilotage junior**

L'activité de pilotage junior est destinée aux cadets des niveaux 1 et 2 qui aspirent à obtenir leur bourse de pilotage planeur ou motorisé et à ceux qui s'intéressent au vol en simulateur. La formation est donnée un soir de semaine en collaboration avec le pilotage senior.

- **Improvisation et Art oratoire**

Cette activité est offerte à tous les jeunes qui veulent s'améliorer et apprendre de nouvelles techniques pour bien s'exprimer en public. Au cours de l'année, les participants apprendront à rédiger des exposés bien structurés et apprendront également à préparer des discours impromptus. Il y a également des compétitions (régionale et provinciale) auxquelles l'un des cadets de l'Escadron pourra participer. L'activité a lieu un soir de semaine ou la fin de semaine selon la disponibilité de la majorité des cadets désirant y participer et ce du mois d'octobre au mois de mars.

- **Tir**  
Le groupe de tir regroupe les meilleurs tireurs de l'Escadron. Après des qualifications, les meilleurs cadets sont retenus pour participer à la compétition de tir. Les cadets apprendront au cours de l'année les techniques pour bien tirer. Ils utiliseront des carabines à air comprimé qui sont fournies par l'Escadron. Le groupe de tir s'entraîne normalement le samedi, mais les compétitions ont souvent lieu durant toute la fin de semaine à l'extérieur.
  
- **Survie**  
Le groupe de survie rassemble les jeunes intéressés à se perfectionner en ce qui concerne le domaine de la survie en forêt (comment survivre). C'est une activité complémentaire aux fins de semaines de survie de l'Escadron. Nous apprenons les techniques d'abris, de feux, les sept (7) ennemies de la survie, carte et boussole et d'autres techniques plus avancées pour les vrais mordus... Une fin de semaine de survie réservée uniquement aux membres du groupe est même prévue. Avec des instructeurs cadets compétents et du personnel motivé qui supervise, il ne manque que vous. Mordu de plein air et de camping, voilà l'activité pour vous.
  
- **Biathlon**  
Pendant la période d'entraînement, les jeunes suivent un entraînement intensif en ski de fond ainsi qu'en tir (carabine .22) pour se préparer aux compétitions. Cette activité s'adresse aux cadets en bonne forme physique et qui ont le goût de relever des défis. L'activité a lieu durant la fin de semaine de octobre à mars.
  
- **Duc d'Édimbourg**  
Cette activité s'adresse aux cadets de niveau 3 et plus. Le cadet inscrit à cette activité doit, pour se voir mériter une médaille (bronze, argent ou or), remplir quatre conditions :
  - Accumuler un certain nombre d'heures de bénévolat.
  - Accumuler un certain nombre d'heures de sport.
  - Participer à une activité durant une période donnée (musique, hockey).
  - Participer à une expédition en forêt.
  
- **Sports**  
Ce groupe de cadets s'entraîne afin de représenter l'Escadron lors des Jeux des Cadets qui se déroulent la fin de semaine du début de la relâche (fin février, début mars) (Volleyball, Kin-ball, soccer sur neige, etc.). Les pratiques auront lieu durant les vendredi soir, mais aussi quelques entraînements pourraient avoir lieu durant quelques fin se semaine de novembre à février.

# Les tenues

1. Voici les différentes tenues que vous devrez porter :

a. **Tenue de cérémonie (C-1)**

- Calot, chemise avec cravate, vareuse avec ceinture, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine, plaquette d'identification.
- Médailles portées sur la vareuse.
- Gants blancs et ceinture blanche (sous-officiers autorisés seulement).

b. **Tenue courante pour les sous-officiers (C-2)**

- Calot, chemise avec cravate, vareuse avec ceinture, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine, plaquette d'identification.
- Rubans portés sur la vareuse (aucune médaille).
- Lorsque la vareuse est enlevée (C-2A), les rubans et les ailes de pilotage en métal sont portés sur la chemise.

c. **Tenue d'été / tenue courante pour les cadets(C-4)**

- Calot, chandail à manches courtes, vareuse avec ceinture, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine, plaquette d'identification.
- Rubans portés sur la vareuse (aucune médaille).
- Lorsque la vareuse est enlevée (C-4A), rien ne doit être porté sur le chandail à manches courtes.

2. Les médailles, les boutons de tir et de biathlon sont portés uniquement sur la vareuse. Si la vareuse est enlevée, le ruban est porté sur la chemise uniquement.

3. Les gants blancs et les ceintures blanches sont portés pour les postes suivants :

- a. Cadet-commandant.
- b. Cadet-commandant-adjoint.
- c. Adjudant-maître de parade.
- d. La garde des drapeaux.
- e. Les commandants de section.

## Quelle tenue porter ?

1. Lors des parades du commandant et autres parades spéciales (l'Armistice, cérémonial, etc.), tous les cadets doivent porter la tenue C-1 (tenue de cérémonie).
2. Les instructeurs et les cadets ayant un grade équivalent ou supérieur à sergent portent la tenue C-2 lors des soirées d'instructions. Les autres cadets portent la tenue C-4.
3. Seul le commandant peut donner l'autorisation au cadet-commandant de retirer les vareuses lors des activités.
4. Il est important de porter la bonne tenue, car des points vous seront enlevés si vous portez la mauvaise lors de l'inspection.
5. Le port du manteau avec doublure est permis durant la saison hivernale. Le port du polar ou du manteau sans doublure est permis avec le consentement du commandant.
6. Lorsque vous portez un manteau civil avec l'uniforme (dans le cas où vous n'auriez pas reçu le manteau), vous devez enlever votre calot.
7. Toutes les pièces d'uniforme doivent être portées selon les standards, le manteau doit être attaché lorsque porté.
8. En tout temps, lorsque l'uniforme est porté, les cadets doivent avoir les cheveux et la barbe réglementaires.

Note : **Vous devez inscrire votre nom sur les étiquettes de chacune des pièces de votre uniforme.** Lors des inspections, les points attribués à une pièce d'uniforme pourront être soustraits si votre nom n'y est pas inscrit.

## Règles et discipline

1. En joignant le programme des cadets de l'air, vous devez respecter des règles sous peine de mesures disciplinaires. Les cadets s'engagent à :
  - a. Respecter leur entourage, leur environnement et les biens d'autrui.
  - b. Ne pas vendre, consommer et/ou distribuer d'alcool, de drogue, de stupéfiants, de produits du tabac ou de matériel pornographique et à ne pas prendre part à des jeux d'argent.
  - c. Ne pas consommer de médicaments prescrits et/ou non prescrits pour des motifs étrangers à leur condition médicale réelle.
  - d. Ne pas commettre de vols et à ne pas emprunter les biens d'autrui sans y avoir été autorisé par le propriétaire des biens en question.
  - e. Ne pas avoir de relations personnelles avec une personne en position d'autorité au sein de l'escadron.
  - f. Ne pas vendre ou endommager de biens appartenant au Ministère de la Défense nationale, au Gouvernement du Canada, à la polyvalente ou à l'Escadron.
  - g. Respecter les politiques relatives aux relations personnelles et au harcèlement.
  - h. Prendre soin de tous les articles de tenue et de tout le matériel de l'escadron mis à sa disposition et à les utiliser de façon responsable.
  - i. Respecter ses pairs et ses supérieurs et à ne pas tenir de propos désobligeants à l'égard de l'ethnie, la religion, la couleur, la race, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation familiale ou la déficience de qui que ce soit.
  - j. Être loyal, honnête, courageux, diligent, juste et responsable.
  - k. Signaler aux autorités tout manquement aux présentes règles dont il pourrait avoir connaissance.
  - l. Maintenir une apparence corporelle reflétant l'image des cadets.
  - m. Observer les ordres, directives et consignes émis par des personnes en situation d'autorité.
  - n. Ne rien faire qui puisse mettre en péril la sécurité des autres cadets ou du personnel qui les entourent.

2. D'autres règles sont également applicables aux cadets de l'Escadron:
- a. Il est interdit de mâcher de la gomme lors des activités de cadets.
  - b. Lorsqu'un cadet mange ou boit, il doit enlever son képi.
  - c. Les zones de salut sont le gymnase et le bureau des officiers. On barre les bras et fait un salut verbal dans les zones de non salut.
  - d. Pour entrer dans un bureau ou une salle de classe où il y a un officier ou un instructeur (IC ou sous-officiers) qui donne un cours, vous devez :
    - 1. vous placer au garde-à-vous;
    - 2. saluer;
    - 3. demander la permission d'entrer ou de poser une question;
    - 4. avant de partir, il faut saluer.
  - e. Le port et l'utilisation d'appareils électroniques tels que cellulaire, MP3 iPod, PSP, etc. sont **strictement interdits** à tous les cadets pendant les activités sauf si nécessaire lors de l'instruction ou pour la réalisation de leurs tâches.
  - f. Tous les cadets se rendant aux activités avec leur propre véhicule ne pourront le réutiliser qu'à la fin de l'activité. Toute autre utilisation du véhicule **ne sera pas autorisée**.
  - g. Si l'on vous demande d'apporter un lunch lors d'une journée d'activité, vous devez l'apporter, car **aucune sortie** ne sera autorisée pour aller chercher un repas au restaurant.
  - h. Il est obligatoire de marcher militairement dans tous les corridors et gymnases lors des soirées d'instruction et les soirées de sport à l'Escadron.
  - i. Tous les cadets doivent adopter un langage soigné et le vouvoiement est de rigueur **en tout temps**.
  - j. Lors d'activités nécessitant le port de vêtements civils, les cadets doivent porter des vêtements appropriés. Le chandail doit recouvrir les épaules et le ventre et aucun message vulgaire ne sera toléré.
  - k. Aucun flânage ou attroupement de cadets ne sera permis devant les bureaux de l'Escadron. On ne s'y rend que pour affaire. Il est défendu de flâner en uniforme sur les rues et endroits publics.
  - l. Il est interdit de faire de l' « auto-stop » en uniforme.

## Questions / Réponses

- Q : Il faut avoir quel âge pour être cadet?  
R : Le programme des cadets s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans.
- Q : Si je suis absent à une activité que dois-je faire?  
R : Il faut cliquer sur le lien prévu à cet effet sur le site internet à l'adresse indiquée au début de ce guide ou appeler pour laisser un message sur la boîte vocale (voir début de ce guide) de l'escadron pour motiver une absence.
- Q : À combien d'activités optionnelles puis-je participer?  
R : Nous recommandons que chaque cadet participe à au moins une activité optionnelle, mais ne devrait pas participer à plus de trois activités.
- Q : Comment puis-je obtenir les informations qui me manquent?  
R : 1- Aller voir sur le site Internet de l'escadron.  
2- Aller voir sur la page de l'Escadron.  
3- Contacter votre supérieur immédiat ou votre commandant de section par téléphone ou courriel.  
4- Les messages de la semaine sont également communiqués par courriel (envoi massif-sur inscription).
- Q : Si une pièce de mon uniforme est trop petite, que dois-je faire?  
R : Vérifier avec votre officier de niveau pour obtenir autorisation de changement et la procédure.
- Q : Si j'arrive en retard que dois-je faire?  
R : Vous devez vous présenter **à votre officier de niveau** afin de l'aviser de votre arrivée et que votre présence soit inscrite.
- Q : Si j'ai un ami qui est intéressé par le programme, est-ce que je peux l'inviter à venir à une soirée de cadet?  
R : Oui. À son arrivée, il devra aviser l'officier de niveau qu'il est intéressé par le programme. S'il est vraiment intéressé, il peut aussi s'inscrire le soir même.
- Q. Quel matériel ai-je besoin le vendredi soir?(obligatoire)  
R. Mon uniforme ou civil avec le chandail à manches courtes (bleu), si pas encore d'uniforme, papier crayon, cartable ou cahier.